POINTS SALLAINTS DE PROTECTION – SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022

APERÇU GÉNÉRAL

Au cours des mois de septembre et d'octobre 2022, les populations civiles habitant les provinces en conflits armés ont été confrontées à plusieurs situations difficiles, éprouvantes avec des cas de violations des droits humains extrêmement graves. Situation qui du reste est malheureusement demeurée alarmante tout au long de cette année.

Des milliers de personnes ont encore été victimes de déplacement et re-déplacement forcés. Plusieurs zones qui constituaient jadis des localités de refuge étant devenues, à leur tour, des théâtres d'intenses affrontements armés. Dans certaines zones, notamment dans le territoire de Rutshuru dans la province de Nord-Kivu, les mouvements de populations sont tellement soudains, brusques et fluctuants que les acteurs humanitaires peinent à planifier et à réaliser l'acheminement des rares ressources disponibles vers les personnes dans le besoin et complètement dépourvues de tout.
Le nombre de violations des droits humains et les risques de protection associés à ces affrontements et déplacements massifs restent colossaux et pas correctement documentés. Les mécanismes de monitoring de protection ont rapporté 25040 incidents de protection au mois de septembre et octobre 2022.

Les principaux développements au cours de la période concernent la reprise des affrontements entre les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et le mouvement du M23 dans la province du Nord Kivu avec la prise, par ce dernier, de Rutshuru Centre et de Kiwanja le 31 octobre, entrainant de nouvelles vagues de déplacement des populations vers des zones jugées plus sûres.[1]

Il sied de noter également la poursuite des opérations militaires conjointes FARDC et FDNB (Force de Défense Nationale du Burundi) dans les Hauts et Moyens Plateaux d'Uvira, à Fizi et Mwenga dans la province du Sud-Kivu. Plusieurs affrontements contre des groupes armés ont poussé la plupart d'entre eux soit à se dissimuler dans la communauté, soit à se déplacer vers des zones non couvertes par les offensives et y ont poursuivi leur activisme.

La situation de protection dans cette zone est davantage aggravée par un contexte de retrait progressif des forces de la MONUSCO, ce qui expose les populations hautement à risque qui habitent la zone, et pour lesquelles les opérations conjointes FARDC-FDNB sont beaucoup plus perçues comme porteuses de menaces que de protection.

La situation dans les provinces de Maï-Ndombe et de Kwilu s'est exacerbée dès le début du mois de septembre et a continué à se dégrader au mois d'octobre. Les affrontements ont contraint des milliers de personnes à fuir dans la province de Kwilu et plus tard dans la province de Kwango, entrainant une situation humanitaire préoccupante. Non seulement la réponse humanitaire et de protection dans la zone reste inadéquate, mais aussi, une intervention de la part des autorités a mis la pression sur une partie des déplacés pour un retour dans les zones encore en ébullition[2].

RECOMMANDATIONS

A l'Equipe Humanitaire Pays

- *Rappeler aux parties aux conflits la nécessité de protéger les civils (résidents et déplacés), ainsi que leurs biens et les infrastructures civiles (sites de déplacés, écoles, hôpitaux) lors des opérations militaires.*

- *Engager le gouvernement et les acteurs concernés pour faciliter l'accès humanitaire aux personnes affectées par ces conflits, y compris par le biais d'un couloir humanitaire. Ce dernier facilite également la relocalisation des civils qui souhaitent gagner des lieux plus sûrs.*

- *Plaider auprès de la MONUSCO et autres forces internationales pour la sécurisation des sites de déplacés se trouvant dans les zones d'affrontements actifs ou à leur proximité, ainsi que dans les zones avec présence des populations hautement exposées aux attaques armées.*

- *Rappeler aux autorités l'importance de garantir aux personnes déplacées le choix d'un retour basé sur le principe de libre consentement, en sécurité et en dignité et sur la base d'informations crédibles sur la situation sécuritaire et humanitaire dans les lieux de retour.*

[1] Au moment de la publication de ce document, les lignes de front ont encore bougé vers l'Ouest (Tongo), le Nord (Mabenga) et le Sud (Kibumba), entraînant souvent des déplacements secondaires.

[2] https://actualite.cd/2022/10/24/kwilu-pour-la-societe-civile-le-retour-des-deplaces-de-kwamouth-est-premature

Si vous avez des commentaires, questions, ou données supplémentaires, veuillez contacter : Steve Ndikumwenayo (ndikumwe@unhcr.org), Paule Yvette Makanga Zinga makangaz@unhcr.org et Mira Nkumpanyi (nkumpany@unhcr.org)

POINTS SALLAINTS DE PROTECTION – SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022

Cluster Protection
République Démocratique du Congo

PROVINCE D'ITURI et HAUT UELE (Faradje)

Mois	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à intégrité physique	VBG	MRM	Déplacements forcés (ménages)
Sept.	368	946	552	465	16	3769
Oct.	404	1234	1076	439	30	6275
Total	**772**	**2130**	**1628**	**904**	**46**	**10044**

Tableau montrant le nombre total de violations des droits signalées par le monitoring de protection en Ituri en septembre et octobre 2022.

Dans la province d'Ituri, l'environnement protecteur des civils reste menacé par des attaques des groupes armés principalement les CODECO/URDP dans le territoire de Djugu et les ADF à Irumu et Mambasa ainsi que les FRPI à Irumu. Ces attaques continuent en dépit du compromis signé entre certains de ces groupes et le Gouvernement provincial de l'Ituri avec l'appui de la MONUSCO/Bunia pour leur adhésion à un code de bonne conduite et au respect des droits de l'homme. Selon les sources locales, la multiplication des attaques par la plupart de ces éléments armés serait motivée par la nécessité de se ravitailler en vivres et en médicaments.

Irumu

- Dans la ZS de Komanda, des présumés éléments ADF auraient perpétré une attaque causant le décès de 08 personnes dont 06 dans la localité de Apakolu et de 02 autres dans la localité Kazaroho le 18 septembre 2022.
- Le 08 septembre 2022, des présumés éléments de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) auraient tué 02 personnes retournées et incendié 28 maisons dans la localité Bagabela.
- Le 1er octobre 2022, des éléments des Forces Démocratiques Alliées (ADF) auraient tué 14 personnes, enlevé 5 personnes et incendié 7 maisons à Kyamata. Cette attaque a provoqué le déplacement d'environ 219 ménages.
- Le 28 octobre 2022 des éléments de la Force Patriotique et Intégrationniste du Congo (FPIC) auraient pillé 30 vaches dans la localité de Makabo

Djugu

- Plusieurs attaques contre des populations civiles par des présumés éléments CODECO/URDPC ont été rapportées notamment celle perpétrée le 09 septembre dans la localité Mbidjo située dans la zone de santé de Mongbwalu ainsi que le 09 et le 10 dans la localité Nyamamba en zone de santé de Tchomia.
  En somme, ces attaques ont causé le meurtre de 15 personnes, 03 cas de coups et blessures, l'incendie de 103 habitations, le pillage de 43 habitations et de 15 commerces.
  La situation a également provoqué un déplacement d'environ 458 ménages dont 112 de Mbidjo vers les localités de Dala et Pili ainsi que 346 de Tchiomia vers Tchomia Centre.
- Les 9 et 10 octobre 2022, des attaques des CODECO/URDPC ont causé l'enlèvement de 4 personnes dans la localité Scierie Abelkoz en zone de santé de Mongbwalu, meurtre de 4 personnes, coups et blessures sur 1 personne et pillage des biens de passagers dans la localité Kadingba.

Carte montrant les attaques dans le territoire de djugu, OCHA note-info_8_ituri_du_07_au_16_septembre_2022.pdf

POINTS SALLAINTS DE PROTECTION – SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022

Mambasa :

- L'incursion des présumés éléments Maï Maï Kyandenga rapportée le 04 septembre dans les localités de Lwemba et de Biakato dans la ZS de Mandima qui aurait causé le décès de 03 personnes civils ainsi que des blessures graves sur 16 autres. La situation d'insécurité a entraîné le déplacement massif d'environ 1650 ménages vers les localités Teturi et Makumo dans la meme ZS ainsi que vers Mangina et Beni dans la province du Nord-Kivu.
- Les sources locales rapportent que cette faction de Maï Maï serait en connivence avec les ADF avec pour objectif principal de détourner l'attention des FARDC afin de permettre aux éléments ADF de perpétrer librement leurs exactions.
- Le 1er octobre, des éléments de la CODECO/URDPC auraient tué 02 personnes, enlevé 13 personnes et pillé dans 04 ménages à Puturu dans la zone de santé de Mandima. Ces attaques ont provoqué le déplacement d'environ 490 ménages.

PROVINCE DE NORD KIVU

Après la période d'accalmie relative observée dans la province de fin septembre à mi-octobre 2022, la situation sécuritaire et de protection de la province du Nord Kivu a été marquée par la reprise des affrontements entre les FARDC et les M23 annoncée le 20 octobre dans la région de Rangira-Rwanguba dans le territoire de Rutshuru ainsi que la prise des cités de Kiwanja, Rutshuru et Rubare par les éléments du groupe armé M23 le 31 octobre.

La situation a occasionné plusieurs violations des droits humains et autres incidents de protection notamment des meurtres, des cas de blessures sur des personnes civiles, des enlèvements et d'importants mouvements des populations et justifie la hausse de 32 % dans les chiffres des violations rapportés, passant de 1 084 incidents en septembre à 1435 au mois d'octobre.

Les territoires de Beni, Lubero, Masisi et Rutshuru ont été les plus touchés par les violations des droits humains avec pour principaux auteurs les Maï-Maï, les ADF, les M23, les FARDC et les bandits armés non autrement identifiés

Mois	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG	MRM	Déplacements forcés/ ménages
Septembre	367	448	416	126	00	17793
Octobre	409	532	494		00	29499
Total	**776**	**980**	**910**	**272**	**00**	**47292**

Tableau montrant le nombre total de violations des droits signalées par le monitoring de protection au Nord Kivu en septembre et octobre 2022.

Rutshuru

- Dans le territoire de Rutshuru, la situation de protection a été marquée au cours de la période par la reprise, le 20 octobre, des affrontements armés entre les FARDC et les M23 dans la ZS de Rwanguba conduisant à la prise, le 29 octobre, des cités de Rutshuru Centre et de Kiwanja par ces derniers.
- Il a également été rapporté la destruction du site de Rwasa 2 (construit par des organisations humanitaires) qui hébergeait un nombre important de congolais retournés de l'Ouganda où ils avaient trouvé refuge les mois précédents par suite de la même crise.
- La situation a poussé plusieurs ménages au déplacement vers les territoires de Nyiragongo, de Lubero et dans la ville de Goma.
  Les acteurs humanitaires estiment qu'au moins 183 000 personnes ont été déplacées depuis le 20 octobre, portant le total à plus de 232 000 civils déplacés depuis le début des hostilités en mars.
  (rapport_de_situation_10__reponse_a_la_crise_rutshuru_et_nyiragongo_final.pdf)

- Il est important de noter la difficulté de documenter les incidents de protection et autres violations des droits de l'homme dans la zone sous contrôle du M23, zone dont l'étendue s'est multiplie au moins par deux depuis la reprise des affrontements. Plusieurs violations des droits humains et incidents de protection ont cependant été allégués aux acteurs parties au conflit, sans possibilité de les vérifier et les confirmer.

Nyiragongo

- Le territoire de Nyiragongo, qui est l'un des plus affectés par les évènements du 28 au 29 octobre a accueilli environ 10 863 ménages

de 43 560 individus nouvellement déplacés principalement dans les groupements de Kibati, Buvira, Munigi et Mudja.

- Cette arrivée massive des déplacés aurait entrainé d'importants risques de protection ainsi que de nombreux besoins humanitaires :
  - Il a été rapporté, à titre illustratif, l'enlèvement de 4 PDIs vivant dans un centre collectif par des acteurs armés non-étatique lorsque les victimes se rendaient dans le parc national de Virunga à la recherche des bois de chauffage et de construction.
  - L'on note également l'identification d'une trentaine d'enfants séparés de leurs parents pendant le déplacement par les structures communautaires de protection de l'enfance dans le Nyiragongo. Une vingtaine d'entre eux auraient été placés dans les familles d'accueil transitoires (FAT).

Beni

- Le territoire de Beni continue d'être marqué par l'activisme des ADF et autres groupes armés non étatiques manifesté par plusieurs attaques rapportées aussi bien au cours du mois de septembre que d'octobre dont voici quelques exemples :
- Au moins 39 civils ont été tués au cours de multiples attaques menées par des hommes armés dans le territoire de Beni du 1er au 23 septembre (20220921_note_dinfos_8_nord-kivu.pdf)

L'on peut citer à titre illustratif les incidents ci-après :

- Entre le 08 et le 19 septembre 2022, les attaques de 03 villages situés dans les ZS de Kamango et d'Oicha par les ADF auraient causé le décès de 06 personnes dont 01 militaire FARDC, l'enlèvement de 05 personnes civiles, les incendies de nombreuses habitations ainsi que le pillage de plusieurs commerces. La situation a entraîné le déplacement forcé de 97 ménages de Mamundioma vers des zones jugées plus sures ainsi que la restriction de l'accès des agriculteurs à leurs champs.
- Au mois d'octobre, ces ADF auraient perpétré 02 incursions successives dans les villages de Vido1 et Vido 2 le 02 et le 04 octobre, causant le décès de 31 personnes, l'incendie de 35 habitations et de 05 motos. À la suite des incursions, environ 394 ménages de 1 960 individus des villages Vido1, Vido 2 et Kisuhi 5 se sont déplacés vers Kitsimba, Muziranduru et Eringeti**.**
- Il a été également rapporté l'attaque d'une position FARDC par des présumés éléments Maï-Maï/ RNL le 09 septembre 2022 dans la ZS de Vuhovi.
- De plus, un cas de violations graves commises à l'encontre des droits de l'enfant a été signalé dans la ZS de Kamango à travers l'occupation d'une Ecole Primaire (EP Lwanoli) par des éléments de l'UPDF, utilisant des locaux pour le stockage des munitions alors même que l'école qui a ouvert ses portes pour l'année 2022-2023 est encore fréquentée par les écoliers et le personnel enseignant.
- Il convient de noter que selon la Note d'informations humanitaire pour la province du Nord-Kivu publiée par OCHA le 23 septembre, les acteurs humanitaires estiment que 324 écoles dans la province du Nord-Kivu n'ont pas été accessibles pour les activités éducatives depuis janvier 2022 en raison de destruction pendant les combats ou par des catastrophes naturelles, d'occupations par des groupes armées, d'utilisation comme abris pour des personnes déplacées ou encore de fermeture en raison de déplacements prolongés. Cette situation affecterait la scolarité de quelques 100 000 enfants (20220921_note_dinfos_8_nord-kivu.pdf).
- Le 10 octobre, un autre cas de violations graves commises à l'encontre des droits de l'enfant a été signalé dans la ZS de Kalunguta à travers l'obligation imposée aux écoles de fermer leurs portes pendant 10 jours. Cette interdiction était accompagnée des menaces aux responsables des institutions d'enseignements primaires de la part des présumés éléments Maï-Mai.
- Dans la ZS de Oicha, plusieurs incursions des présumés éléments ADF occasionnant de nombreuses violations ont été rapportées. Il s'agit à titre illustratif, de l'enlèvement, le 08 octobre, d'une femme retournée dans le village Kyavindo, du meurtre d'un homme le 10 octobre dans la localité de Kisikivi et des actes de pillage le même jour dans le village Kyavisale.

- Dans la zone de santé de Mutwanga, des sources locales ont rapporté des violations des droits humains perpétrées par des Eco-gardes (tortures et traitements inhumains, destruction des propriétés, coups et blessures, arrestation arbitraire/détention illégale etc.) sur des populations civiles dans le cadre du conflit entre les populations riveraines et l'ICCN sur la question de délimitation du Parc. Une marche de protestation a été organisée le 10 octobre à Kasindi-port et aurait occasionné des coups et blessures sur un enfant mineur PDI.

Masisi

Entre le 2 au 5 octobre, au moins 7 cas de viols ont été allégués aux éléments d'un groupe armé. Parmi ces survivantes, 3 femmes n'ont pas pu accéder aux soins suite à la fermeture du centre de santé de Lwibo à cause de la situation sécuritaire. Un acteur dans la zone de Lwibo empêcherait les civils de quitter la zone.

PROVINCE DU SUD KIVU ET MANIEMA (Kabambare et Kasongo)

La province du Sud Kivu continue d'être marquée par la récurrence des incursions et exactions commises par des groupes armés à l'encontre de la population civile, ainsi que par des opérations conjointes entre les FARDC et les Forces de Défense Nationale du Burundi (FDNB) contre les groupes armés des Hauts et Moyens Plateaux du Sud Kivu lancées le 15 aout 2022.

Au cours de la période, 5 436 incidents de protection ont été rapportés dont 3 759 au mois de septembre et 1 677 en octobre 2022.

Cette 'apparente' baisse est loin de signifier une amélioration de la situation de protection. Elle est expliquée par l'inaccessibilité de certaines zones notamment celles concernées par les opérations des FARDC et les opérations conjointes FARDC-FDNB dans les territoires de Kalehe et de Shabunda.

Trois territoires ont été particulièrement marqués par cet activisme à savoir les territoires de Kalehe, de Fizi et de Shabunda

Mois	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG	MRM
Septembre	367	448	416	126	00
Octobre	409	532	494		00
Total	**776**	**980**	**910**	**272**	**00**

Tableau montrant le nombre total de violations des droits signalées par le monitoring de protection au Sud Kivu et Maniema en septembre et octobre 2022.

Kalehe

- Le territoire de Kalehe reste marqué par l'impact des opérations militaires menées par les FARDC contre les groupes armés dans la province voisine du Nord-Kivu caractérisé par l'afflux des personnes déplacées internes (PDI) en provenance du territoire de Masisi fuyant les effets desdites opérations militaires.
  Ces PDI restent exposés à plusieurs risques sécuritaires et de protection dans ces zones d'accueil.
- Dans la nuit du 19 octobre 2022, des hommes armés non identifiés ont mené une incursion dans le village Kivumo. Un civil a été enlevé et son corps sans vie a été retrouvé 3 jours plus tard à côté de la ravière Mubimbi malgré le paiement d'une rançon d'environ 2.000 dollars américains qui avait été envoyée aux fugitifs.
- Entre le 20 et 21 octobre 2022, des hommes armés identifiés comme de présumés éléments Raiya Mutomboki ont tendu une embuscade à Byashingi dans la localité de Cifunzi. Plusieurs civils qui revenaient du marché de Butwashenge ont été extorqués de leurs biens. Cinq civils auraient subi des coups et blessures, trois autres auraient été soumis au transport des biens extorqués jusqu'au village Bumoga et les autres vers Lusheyi.

Mwenga

- A l'instar de Kalehe, le territoire de Mwenga est également impacté par les opérations conjointes FARDC et FDNB et accueille des vagues des PDI en provenance du Nord Kivu.

Si vous avez des commentaires, questions, ou données supplémentaires, veuillez contacter : Steve Ndikumwenayo (ndikumwe@unhcr.org), Paule Yvette Makanga Zinga makangaz@unhcr.org et Mira Nkumpanyi (nkumpany@unhcr.org)

- Il est rapporté que ces zones d'accueil des civils PDIs servent également des zones de retrait des groupes armés fuyant les opérations, exposant les PDIs aux mêmes menaces que dans les localités de provenance.

  Le viol de 05 filles rapporté le 28 septembre 2022 dans le village Lubunga situé dans le secteur d'Itombwe en constitue un exemple poignant.

- Il a également été rapporté qu'à la suite des opérations militaires précitées, un groupe armé se serait retranché près du site des personnes déplacées internes (PDIs) de Mikenge dans le secteur d'Itombwe.

Shabunda

- Plusieurs attaques dont les responsables seraient des groupes armés ayant fui les opérations militaires dans le territoire de Kalehe ont été signalées. Ces groupes armés tisseraient des alliances avec d'autres groupes actifs dans le territoire afin de résister aux avancées des militaires FARDC et seraient en train de multiplier des incursions dans les villages et sites miniers pour des raisons économiques.
- Le territoire a aussi été marqué par des affrontements entre différentes factions du groupe armé Raiya Mutomboki (Kafuma, Mubangu et Blaise) pour le contrôle des carrés miniers notamment ceux du 3 octobre 2022 dans la forêt du village Kilomba qui ont entrainé de déplacement préventif d'environ 156 ménages vers les villages Maimingi I, II, Nyombe, Nyalubemba, Bibugwa ainsi que Lubimbe et Kibandamangobo.

Kabambare

Le 28 septembre 2022, les éléments d'un groupe armé non autrement identifiés ont surpris et violé trois femmes retournées en plein travaux champêtres, dans la localité de Fiodo, village du groupement Muhiya Ier, secteur de Bangubangu.

PROVINCE DU TANGANYIKA

Au cours du mois sous examen, la province du Tanganyika a été marquée par l'activisme de trois principaux groupes armés parmi lesquels les miliciens Twa dans le territoire de Kalemie particulièrement dans les zones de santé de Kalemie et de Nyemba ainsi que les Mai-Mai dans le territoire de Kongolo.

Mois	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG
Septembre	105	365	283	89
Octobre	107	291	273	68
Total	**212**	**656**	**556**	**157**

Tableau montrant le nombre total de violations des droits signalées par le monitoring de protection au Tanganyika en septembre et octobre 2022.

Kalemie

- Le territoire de Kalemie a connu le renforcement des effectifs des éléments de la FARDC sur l'axe Kalemie-Bendera dans la zone de santé de Nyemba.
- Toutefois, des incidents de protection principalement allégués aux éléments du groupe armé Mai Mai Apa na Pale et de la milice twa de la faction Liwa ont tout de même été rapportés.
- A titre d'exemple, le pillage en date du 16 septembre du véhicule d'une organisation humanitaire (WSC) au niveau de la localité Rugogo.
- L'on peut également citer les attaques contre des motocyclistes et leurs passagers rapportés le 1er et le 18 septembre avec pour bilan le meutre de 3 personnes dont 2 militaires dont les assaillant auraient par la suite emporté les armes ainsi que le pillage des biens appartenant a 08 autres personnes civiles.

Kongolo

- L'on note une certaine baisse de l'activisme des groupes armés au cours de la période malgré quelques violations attribuées aux présumés

éléments Maï-Maï Malaika notamment le viol perpétré contre 03 femmes dans la localité Mugizya située dans la zone de santé Dede Kongolo en date du 17 septembre 2022.

Nyunzu

- En dépit de quelques cas de banditisme rapportés, la situation de sécurité est restée également calme à Nyunzu du fait des opérations militaires en cours pour la traque des groupes armés.
- Cette situation a favorisé le retour des PDIs de Kisengo vers leurs villages d'origine.

Autres territoires

- Concernant les territoires non cités ci-haut, il sied de noter l'activisme du groupe d'autodéfense bantou dans le territoire de Moba ciblant les personnes accusées de sorcellerie, les exactions des Maï-Maï Bakata Katanga du leader Gédéon Mutanga dans le territoire de Manono spécialement dans la zone de santé de Kiambi ainsi que les tracasseries au niveau des barrières érigées par les forces de l'ordre (FARDC et PNC) dans les localités Kyaba, territoire de Kabalo.

PROVINCES DU KASAÏ, KASAI ORIENTAL ET KASAÏ CENTRAL

- A l'instar des mois précédents, les trois provinces du Kasai restent marquées par la persistance de conflits intercommunautaires sporadiques liés à la gestion du pouvoir coutumier et foncier ainsi que par la recrudescence de la petite criminalité.
- Au cours de la période sous examen, 3 831violations et incidents de protection ont été rapportés dont 1 976 en septembre et 1 855 en octobre.
- L'on peut citer à titre illustratif, le cas des incendies massifs des habitations rapportés au village Muela Katanga à la suite des tensions intercommunautaires, laissant 143 ménages d'environ 823 personnes sans-abris adéquats. L'incendie aurait également touché partiellement l'école primaire de la place.

Mois	Violations du droit à la liberté	Violations du droit à la propriété	Violations du droit à l'intégrité physique	VBG
Septembre	203	790	468	551
Octobre	174	764	541	587
Total	377	1554	1009	**1138**

Tableau recapitulant les principales violations des droits signalées par le monitoring de protection dans Kasai, Kasai oriental et Kasai Central en septembre et octobre 2022.

PROVINCE DU MAÏ-NDOMBE

- Un conflit de droit coutumier a éclaté dans le territoire de Kwamouth dans la province de Maï-Ndombe. Les affrontements à l'arme blanche et à l'arme à feu ont contraint des milliers de personnes à fuir dans la province de Kwilu et plus tard dans la province de Kwango.
- Ces affrontements entre les communautés rivales (Teke et Yaka) ont occasionné plusieurs incidents de protection et violations des droits humains tels que des atteintes à l'intégrité physique, des atteintes à la vie, des incendies d'habitations, la destruction et le pillage des moyens de subsistances des populations ainsi que des déplacements massifs des populations.
- Jusqu'à fin octobre 2022, il n ' y avait pas d'assistance humanitaire consistante déployée. Les assistances ponctuelles étaient minimes et désormais épuisées. La surpopulation dans certaines localités, l'absence de structures d'accueil, d'abris, de sanitaires sont parmi les facteurs pouvant contribuer à augmenter les risques de protection dans les zones affectées (Voir https://www.msf.org/fr/rdcongo/violences-dans-le-mai-ndombe-et-kwilu-%C2%AB-le-manque-de-r%C3%A9ponse-humanitaire-soul%C3%A8ve-de)
- Les autorités provinciales qui assurent le suivi quotidien de la situation de déplacement affirment que les chiffres des personnes déplacées (PDIs) identifiées dans la zone s'élèverait à plus de 40 000 personnes dont au moins 27 421 hébergées dans la province du Kwilu et au moins 11 686 dans le Mai-Ndombe.

- Il a été rapporté, vers la fin du mois d'octobre, la fermeture du site d'accueil des PDIs situé au marché de Malebo dans la ville de Bandundu sur ordre de la délégation du gouvernement central en mission dans la zone moyennant une somme de 200.000 FC (francs congolais) devant couvrir les frais de voyage et de réinsertion.

  Cette décision a suscité une réaction de la société civile de la province du Kwilu qui, dans son communiqué de presse du 22 octobre, a déploré le caractère forcé des retours, entravant les règles du droit international humanitaire dans un contexte où les zones de provenances demeurent encore exposées aux risques de protection du fait de la présence des assaillants dans la zone ou de la proximité avec leurs zones de replis. https://actualite.cd/2022/10/24/kwilu-pour-la-societe-civile-le-retour-des-deplaces-de-kwamouth-est-premature

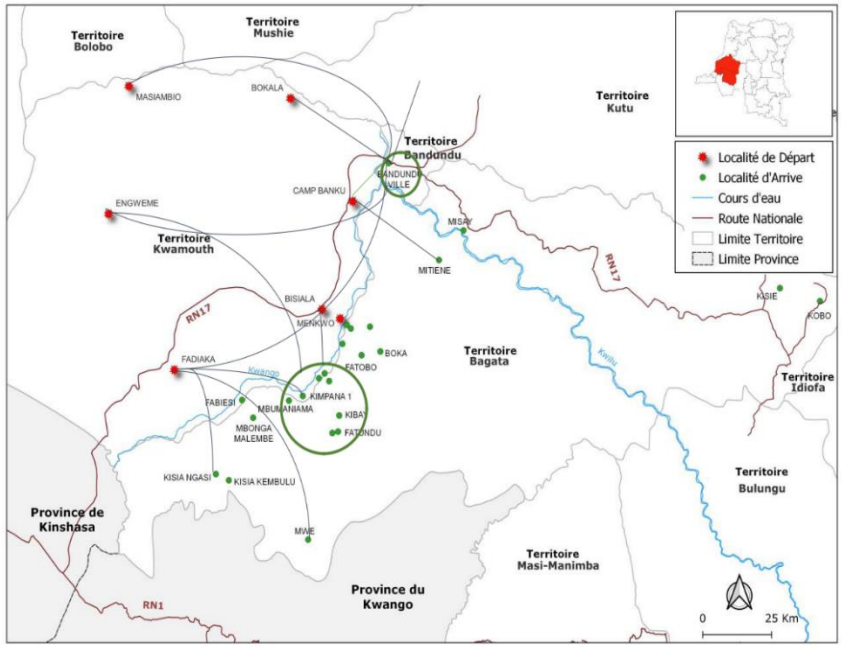

Carte de flux des mouvements de population dans les zones affectées, Rapport de la mission exploratoire et de suivi de la situation humanitaire et de protection dans les zones affectées par le conflit intercommunautaire dans leTerritoire de Kwamouth

LIMITATIONS

- Cet aperçu est rédigé sur une base mensuelle (exceptionnellement, celui-ci couvre deux mois) à partir des informations et des rapports envoyés par les partenaires, ainsi qu'à travers les échanges et des discussions avec les partenaires opérationnels. Les données de suivi de la protection sont utilisées tout au long du rapport telles que disponibles aux dates de rédaction/publication.

- Ce rapport fournit une vue d'ensemble des développements clés, illustrés par des exemples de violations des droits de l'homme et des points clés du plaidoyer ; et n'inclut pas tous les différents incidents et violations. Les chiffres du suivi de la protection peuvent ne pas correspondre aux derniers développements pour diverses raisons, notamment l'insécurité dans de nombreuses zones de conflit, qui rend impossible la collecte de données. Les chiffres finaux seront publiés à travers les différents mécanismes de rapportage établis.

- Si vous avez des commentaires ou des informations pour compléter et améliorer le rapport – merci de bien vouloir nous nous contacter.